

Campus*iA*

Projet de site dédié
à l'intelligence artificielle
et à l'innovation numérique
en Île-de-France.

**CONCERTATION
PRÉALABLE**
13 OCTOBRE AU
23 NOVEMBRE



Le projet en bref

Campus IA est un projet de site dédié à l'innovation numérique, situé à Fouju (Seine-et-Marne). Il entend accueillir des infrastructures informatiques de nouvelle génération et devenir un lieu de formation bénéficiant directement de la présence d'entreprises spécialisées dans le développement de l'IA.

Le projet a vocation à se développer de manière progressive, au rythme des besoins des acteurs du secteur. À ce jour, deux phases sont envisagées :

- Une mise en service progressive à partir de 2028 qui comprendrait notamment trois bâtiments de data centers ;
- Une mise en service progressive à partir de 2029 qui prévoirait, notamment, la construction des bâtiments de datacenters suivants.

Les objectifs du projet

- **Héberger plus de données sur le sol français et européen** et contribuer à la souveraineté des données ;
- **Créer une infrastructure numérique de classe mondiale en Europe**, pour contribuer à la compétitivité de l'économie française et au développement de l'Intelligence Artificielle ;
- **Renforcer l'attractivité du territoire d'accueil** du projet et faciliter les synergies locales.

Le maître d'ouvrage

Campus iA

est porté par la société de projet Campus AI (nom commercial Campus IA) constituée de 4 actionnaires, maître d'ouvrage principal, avec l'appui de



co-maître d'ouvrage du projet en charge du raccordement électrique.

Comprendre le projet Campus iA

Le site retenu pour le projet

Annoncé à l'occasion de la 8^e édition du sommet Choose France, le projet Campus IA s'installera à Fouju, en Seine-et-Marne (77), en région Île-de-France.

Fouju est une commune qui dispose de nombreux atouts pour accueillir le projet Campus IA :

- › L'accès immédiat aux infrastructures électriques à haute tension ;
- › Un accès privilégié pour un réseau fibre de haute capacité ;
- › Une zone identifiée dans le SDRIF-E pour accueillir des activités économiques, dans le respect des objectifs ZAN ;
- › Un secteur en pleine mutation, compatible avec le projet ;
- › La proximité avec l'axe de transport majeur qui est l'autoroute A5 ;
- › L'absence d'habitations à proximité immédiate, contrairement à de nombreux sites en région parisienne.

Le raccordement électrique par RTE

Le raccordement électrique du site de Campus IA consiste en la création d'un poste 400 kV en double entrée en coupure sur les liaisons aériennes 400 kV existantes traversant le site.

La puissance de raccordement du Campus IA répond à deux phases :

- › Dans un premier temps, un raccordement à 700 MW dans le cadre du programme Fast Track, afin d'assurer un raccordement pour les premières phases du projet ;
- › Dans un second temps, après des travaux de renforcement du réseau, un raccordement à la puissance de 1 400 MW pour l'alimentation du Campus IA à pleine capacité.

À ce jour, la contractualisation entre RTE et Campus IA porte sur cette première puissance de raccordement.

Les caractéristiques du projet

Le projet se développera sur environ 70 hectares et comprendra, dans sa première phase:

- › 3 bâtiments de datacenters, chacun comprenant des supercalculateurs (machines agrégeant de nombreuses unités informatiques pour réaliser un grand nombre d'opérations de calcul ou de traitement de données en parallèle);
- › Deux postes électriques;
- › Un bâtiment de formation aux fonctionnalités multiples;
- › Un bâtiment de support technique;
- › Une station de traitement des eaux usées;
- › Des espaces communs (voiries, contrôles d'accès, postes de transformation, etc.);
- › Des espaces verts paysagers et plantés avec des ouvrages de gestion des eaux pluviales, participant à la bonne intégration du projet dans le paysage.

Lors de la 2^{ème} phase, les autres datacenters seront réalisés, également entrecoupés d'espaces communs et paysagers.



- *État d'avancement au moment du lancement de la concertation, version non définitive susceptible d'évoluer en fonction des études*

La concertation

L'organisation d'une concertation préalable volontaire

Bien que non soumis obligatoirement à une concertation préalable, Campus AI et RTE ont souhaité s'engager dans une concertation volontaire (article L121-17 du code de l'environnement), avec l'appui de deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP): Nathalie Durand et François Gillard.

La concertation préalable se tiendra ainsi du 13 octobre au 23 novembre inclus.

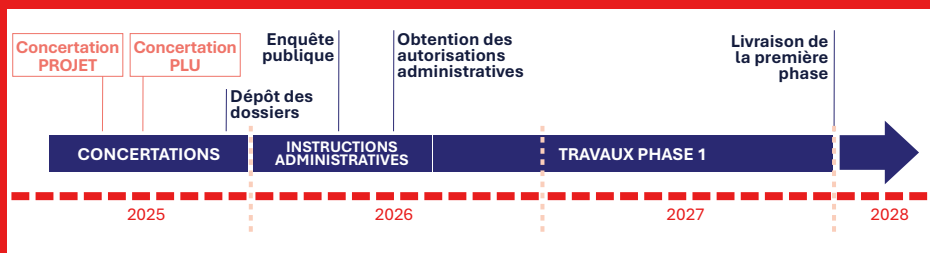
La concertation préalable a pour objectif de permettre à toute personne intéressée par le projet d'exprimer son avis et de poser ses questions, mais également de contribuer activement au projet par des propositions. Plusieurs façons de participer sont à votre disposition : en papier, en numérique ou à l'oral, lors des rencontres publiques.

Retrouvez les modalités de la concertation au dos du document.

L'articulation des procédures de concertation

Deux procédures de concertation relatives au projet Campus IA se succèdent à l'automne 2025 sur le territoire. Ces procédures s'inscrivent dans des calendriers différents et poursuivent des objectifs différents :

- › La concertation en cours, dite « Concertation projet », sous l'égide de la CNDP, porte directement sur le projet. En amont du dépôt des dossiers de demande d'autorisation, c'est l'occasion de faire évoluer le projet pour qu'il conjugue au mieux les attentes du territoire avec ses besoins propres.
- › En novembre 2025, une concertation portera sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Fouju par Déclaration de projet, pour permettre le projet Campus IA. Elle a pour objectif d'informer sur le projet et ses implications pour le PLU de la commune et de recueillir des contributions sur ce seul sujet. Un bilan de cette concertation sera rendu public sur le site internet de la mairie de Fouju.



Participer à la concertation

Venez vous informer et donnez votre avis lors des rencontres, en ligne ou par courrier.

S'informer

- › **Le dossier de concertation** constitue le document support de la concertation. Il comprend les principales informations sur le projet à son stade d'avancement. Il est disponible en version papier dans les mairies et lors des rencontres publiques, et sur le site internet de la concertation.
- › **Le site internet dédié à la concertation :** www.concertation-campus-ia.fr permet au public de prendre connaissance du projet et d'accéder à tous les supports de communication, comme le dossier de concertation ou les présentations diffusées lors des rencontres publiques.
- › **Le dépliant du projet :** ce dépliant présente brièvement le projet ainsi que la concertation.

Pour toute question relative à la concertation et à son organisation, vous pouvez également contacter les garants :

nathalie.durand@garant-cndp.fr
et francois.gillard@garant-cndp.fr

Échanger

- › **Réunion publique d'ouverture**
Mercredi 15 octobre 2025 à 19h
Salle Satoviac,
254 Rue du Général de Gaulle,
77390 Fouju
- › **Webinaire : le contexte du projet et ses enjeux globaux**
Mardi 21 octobre à 18h30
rendez-vous sur
www.concertation-campus-ia.fr
- › **Atelier de concertation**
Mercredi 29 octobre à 19h,
Salle Satoviac
254 Rue du Générale de Gaulle
77390 Fouju
- › **Réunion publique de clôture**
Lundi 17 novembre 2025 à 19h30
Salle polyvalente de
la Communauté de communes
Brie des Rivières et Châteaux
1 rue des petits Champs
77820 Le Châtelet-en-Brie

Participer

- › **En ligne :** En déposant une contribution ou en posant une question sur www.concertation-campus-ia.fr/participer
- › **Par courrier :** En postant le coupon T pré-affranchi attaché à ce dépliant dans une boîte aux lettres, avant le 23 novembre.